

Taubira se fait porter pâle pour la déchéance de nationalité mais ne démissionne pas

écrit par Christine Tasin | 12 janvier 2016



Le beurre et l'argent du beurre... Que sait-elle donc sur Hollande pour le tenir ainsi à sa merci ? Un Ministre de la Justice qui désavoue de la sorte l'exécutif ça ferme sa gueule ou sa démissionne, selon le mot fameux de Chevènement, non ?

Manuel Valls présentera lui-même la révision constitutionnelle au Parlement, sans Christiane Taubira, a annoncé le Premier ministre lors de la réunion de groupe PS.

« Je présenterai la révision constitutionnelle », tandis que la ministre de la Justice « Christiane (Taubira) présentera la réforme de la procédure pénale », a-t-il précisé devant ses troupes.

Initialement, ce [texte sensible](#) devait être défendu par Manuel Valls et Christiane Taubira mais cette configuration est devenu impossible [depuis le couac de la ministre de la Justice sur le sujet](#). Elle avait en effet annoncé [l'abandon de la mesure d'extension de la déchéance de nationalité aux binationaux nés Français](#) avant que François Hollande ne confirme dans la foulée cette mesure.

Sûr d'obtenir la majorité

« Je défendrai la réforme constitutionnelle avec Christiane Taubira devant le Parlement et n'en doutez pas un seul instant : je suis convaincu que nous aurons une large majorité à l'Assemblée nationale et au Sénat après un débat -et c'est normal- de très grande qualité, mais nous aurons une majorité pour réformer la Constitution », a dit Manuel Valls.

Le projet de révision constitutionnelle est attendu à l'Assemblée à compter du 4 février. Il devra ensuite être examiné au Sénat. Son adoption est soumise à une majorité qualifiée de 3/5e du Parlement réuni en Congrès.

<http://www.20minutes.fr/societe/1764455-20160112-decheance-nationalite-manuel-valls-presentera-reforme-constitutionnelle-taubira>